



COMMUNE DE DORLISHEIM



REUNION PUBLIQUE

Vendredi 15 octobre 2021



ORDRE DU JOUR

1. Finances
2. Urbanisme
3. Transitions énergétique et écologique
4. Travaux – Sécurité
5. Fêtes – Vie associative
6. CCAS
7. Écoles – Jeunes
8. Communication – Animation
9. Culture – Patrimoine



FINANCES





BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				
Types de dépenses	2017	2018	2019	2020
Charges générales (énergies, assurances, entretien bâtiments et voirie, fêtes, etc.)	831 600	842 300	743 000	618 500
Charges de personnel	800 100	789 700	787 000	814 500
Autres charges (subventions associations, SDIS, dotation amortissement, etc.)	236 400	228 100	243 400	219 700
Charges financières (intérêts de la dette)	57 700	43 200	38 000	32 800
Prélèvements de l'Etat (Fonds de Péréquation)	105 600	111 600	116 900	129 000
TOTAL	2 056 700	2 036 400	1 947 600	1 888 500



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RECETTES				
Types de recettes	2017	2018	2019	2020
Impôts et taxes	2 289 700	2 327 700	2 418 800	2 249 500
Dotations et participations	115 900	126 400	116 700	136 200
Autres produits (Locations, remboursements assurance, subvention périscolaire)	89 500	70 300	83 200	108 300
Produits des services (Ecole de musique, chasse, etc.)	55 200	47 500	48 300	26 100
TOTAL	2 573 000	2 592 400	2 730 800	2 544 100

Une capacité d'autofinancement en baisse : 539 000 € dégagés en 2020, soit - 16 % par rapport à 2019.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La taxe d'habitation a été supprimée et compensée par l'Etat.

La fiscalité directe locale pour 2021 :

TAXE FONCIERE (bâti) : 1 135 900 €

(la part autrefois départementale est désormais affectée aux Communes)

Taux 21,48 % (le moins élevé des 18 Communes membres de la Communauté de Communes)

TAXE FONCIERE (non bâti) : 62 600 €

Taux 39,99 % (5^{ème} moins élevé de la Communauté de Communes)

CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 324 700 €

Taux 17,84 % (5^{ème} moins élevé de la Communauté de Communes)

Produit fiscal attendu pour 2021 : 1 523 100 €

Les taux n'ont pas évolué depuis 2016.



DETTE COMMUNALE

Montant de la dette par habitant : 395 €

	TAUX	CAPITAL EMPRUNTE	CAPITAL RESTANT AU 01.01.2022	CAPITAL ANNUEL	INTERETS ANNUELS
CHÂTEAU - PERISCOLAIRE					
souscrit en 2010 pour 15 ans Échéance 2025	3,05% fixe	2 000 000 €	500 000 €	133 300 €	13 700 €
VOIRIES PFERCHEL					
souscrit en 2015 pour 15 ans Echéance 2030	1,65% Fixe	1 000 000 €	552 200 €	66 900 €	8 700 €
TOTAL		3 000 000 €	1 052 200 €	200 200 €	22 400 €



DETTE COMMUNALE

Acquisitions faites par l'Etablissement Public Foncier d'Alsace (EPF)
pour le compte de la Commune de Dorlisheim

Il s'agit d'une autre forme de dette.

	CAPITAL EMPRUNTE	CAPITAL RESTANT AU 01.01.2021	CAPITAL ANNUEL	FRAIS DE PORTAGE
<i>Immeubles 13-15 rue de la Bruche et 9 rue des Prés</i>				
acquisitions en 2015 rétrocession à la Commune en 2025	168 500 €	84 200 €	21 100 €	1 900 €
<i>Parcelles lotissement communal Im Gesetz</i>				
acquisitions à compter de 2016 rétrocession à la Commune prévue pour fin 2021	857 300 €			20 600 €



DETTE COMMUNALE

3 budgets annexes,
dont les recettes viennent couvrir le montant des échéances.

	TAUX	CAPITAL EMPRUNTE	CAPITAL RESTANT AU 01.01.2022	CAPITAL ANNUEL	INTERETS ANNUELS
RESTAURANT 25 GRAND RUE					
souscrit en 2007 pour 20 ans Échéance 2027	2 % variable	125 800 €	39 900 €	6 100 €	800 €
IMMEUBLE 61 GRAND RUE					
souscrit en 2007 pour 20 ans Échéance 2025 <i>(remboursement 60 000 € en 2014)</i>	2 % variable	222 350 €	27 900 €	8 000 €	500 €
SPIC PHOTOVOLTAIQUE					
souscrit en 2010 pour 15 ans Échéance 2026	3,27% fixe	900 000 €	186 700 €	46 700 €	5 700 €
TOTAL		1 248 150 €	254 500 €	60 800 €	7 000 €

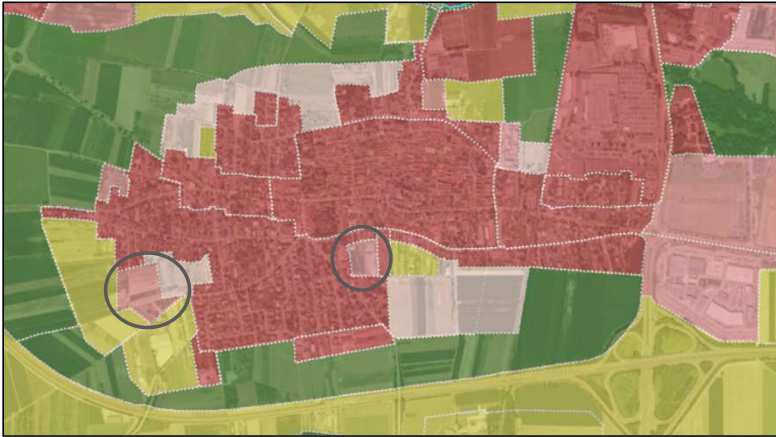


URBANISME





MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Le Plan Local d'Urbanisme de Dorlisheim, approuvé en 2009, a fait l'objet d'une modification simplifiée n°1 en 2017 et d'une mise en compatibilité par déclaration de projet, en 2018.

La procédure de modification n°1 du PLU de Dorlisheim a été prescrite le 26 juillet 2021.

L'enquête publique se déroulera du 02/11/2021 au 03/12/2021.

Le projet de modification porte sur :

- ❖ les orientations d'aménagement et de programmation de la zone 1AUd,
- ❖ le périmètre de la zone 1AUb, ainsi que les OAP et les emplacements réservés en lien avec celle-ci,
- ❖ l'article 6 du règlement de la zone 1AU, relatif à l'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques,
- ❖ le tracé des terrains cultivés à protéger (erreur matérielle rue des Remparts).



LOTISSEMENT PRIVE

« Les Jardins de Camille »,
entre la rue des Lilas et la rue des Remparts

La densité sera de 36 logements / ha :
maisons individuelles et logements collectifs.

Une liaison piétons-cyclistes sera créée.

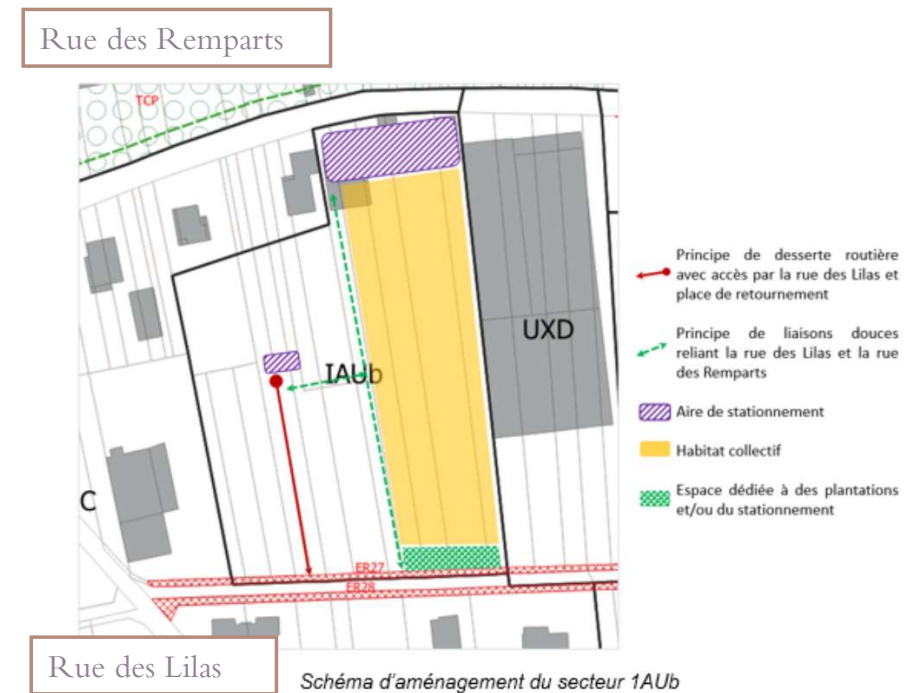
Calendrier :

Modification du PLU pour rendre le projet possible.

Dépôt du permis d'aménager fin 2021.

Début des travaux fin 2022.

Surface totale du projet : 1,12 ha en zone 1AUb





LOTISSEMENT DES VIGNES

Le lotissement sera communal.

Il comprendra des maisons individuelles, des maisons en bandes, des logements intermédiaires et des logements collectifs.

La densité sera de 32 logements / ha, conformément aux recommandations de l'Etat et aux préconisations du SCoT (Schéma de Cohérence Territorial).

Où en sommes-nous ?

Un Assistant à maîtrise d'ouvrage a été sollicité début 2018.

L'appel d'offres pour la mission Architecte – Paysagiste est clos (4 offres réceptionnées le 05/10/2021).

L'appel d'offres pour le bureau d'études VRD sera lancé prochainement.

Surface totale du projet :
2,27 ha en zone 1AUd + 2,1 en 2AUb



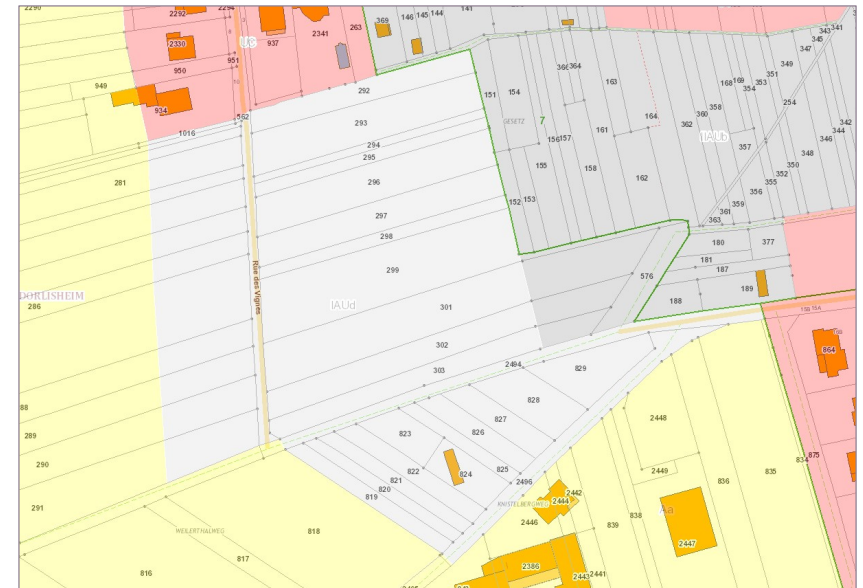


LOTISSEMENT DES VIGNES

L'Etablissement Public Foncier d'Alsace a quasiment acquis toutes les emprises nécessaires.

Une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) s'avère nécessaire, pour 3 parcelles :

- Les propriétaires d'une parcelle demeurent introuvables (33 héritiers identifiés, dont 22 sont décédés...).
- 1 propriétaire dans une indivision de 11 refuse de céder le terrain.
- Idem pour 2 propriétaires dans une indivision de 4.



Le permis d'aménager pourrait être déposé à l'été 2022, pour un démarrage des travaux de viabilisation au printemps 2023.

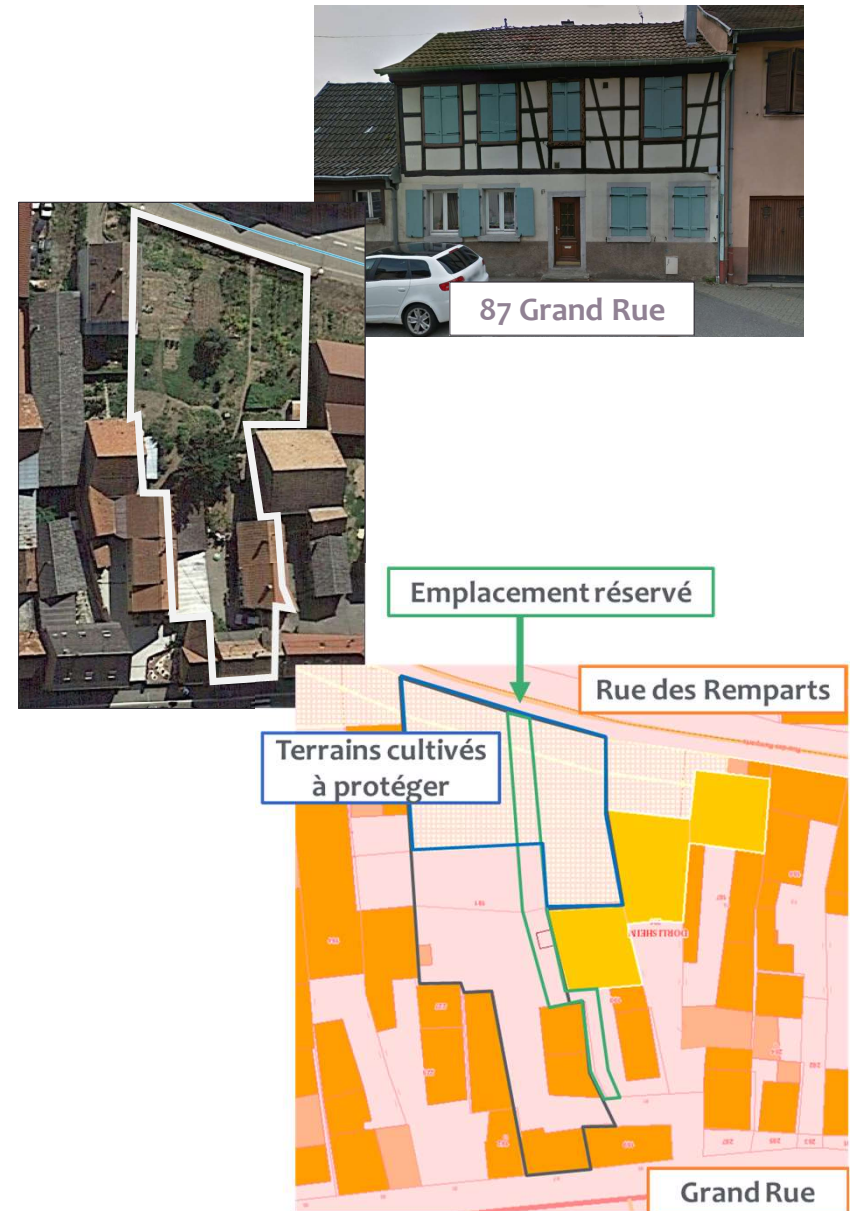


PROPRIETE 83-87 GRAND RUE

En 2020, la Commune a acheté la propriété sise 83-87 Grand Rue, d'une surface totale de 15,59 ares.

Le projet à ce stade :

- Aménager une aire de stationnement
- Réhabiliter ou créer des logements et/ou des commerces,
- Aménager une liaison piétons – cyclistes, entre la rue des Remparts et la Grand Rue
- Reconstituer un rempart et aménager des espaces verts.

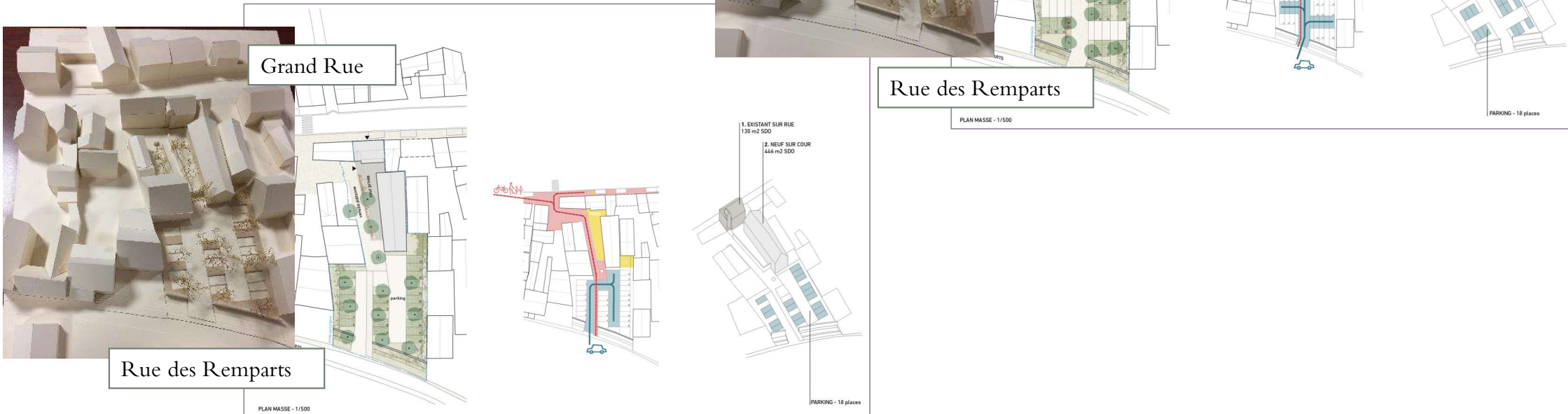




PROPRIETE 83-87 GRAND RUE

Deux architectes distincts ont travaillé sur une étude de faisabilité.

Des pistes de réflexion :





TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE





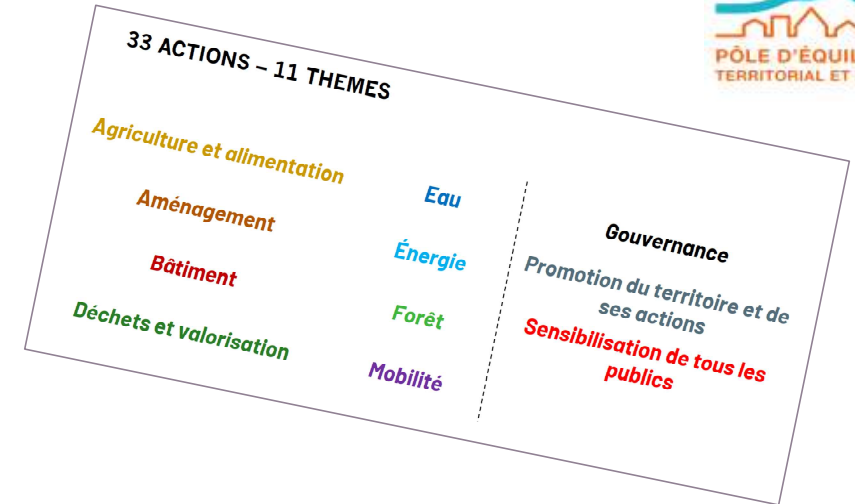
PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL



Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable, défini à l'échelle du PETR Bruche Mossig.

Les actions que la Commune envisage de mettre en œuvre :

- Passage en LED (éclairage public et bâtiments)
- Infiltration des eaux pluviales : sur toute rénovation de chaussée / parking et sur les bâtiments publics
- Renaturation de la cour du Groupe scolaire
- Plantation d'arbres et de haies
- Isolation des bâtiments publics
- Energies renouvelables : produire l'équivalent de la consommation de la Commune
- Promouvoir, par tous les moyens possibles, les actions en lien avec le PCAET.





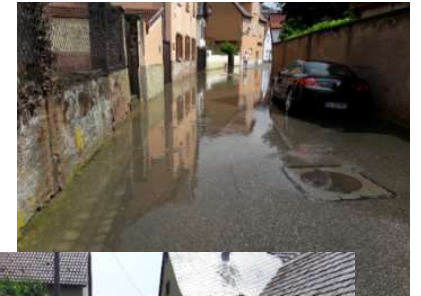
GESTION DES EAUX PLUVIALES EN ZONE URBAINE

Chacun peut agir et contribuer à lutter contre ce phénomène !

« L'eau doit rester là où elle tombe. »

1. Retenir l'eau sur son terrain

- Dévier une gouttière vers du gazon ou des espaces verts pour laisser les eaux pluviales s'infiltrer naturellement.
- Installer une cuve de récupération d'eau de pluie pour un usage domestique ou tout simplement pour l'arrosage.



2. Evacuer l'eau vers le réseau collectif, avec un débit modéré

Pour toute nouvelle surface imperméabilisée, le rejet immédiat des eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement est proscrit.

Le règlement d'assainissement sera prochainement modifié pour promouvoir l'infiltration, partout où elle est possible.



ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public représente un vaste potentiel de réduction de la pollution lumineuse et des consommations d'énergie.

Dorlisheim compte 577 points lumineux répartis sur 12 circuits, pour une puissance totale de 78KW et un coût d'environ 35 000 € / an.

Plusieurs actions sont actuellement menées :

- Remplacement des ampoules à vapeur de mercure ou de sodium par des leds.
- Remplacement des sources lumineuses qui éclairent davantage le ciel que le sol.
- Pilotage individuel des points lumineux : baisse de l'intensité, extinction à partir d'une certaine heure, etc.



ECLAIRAGE PUBLIC



Pendant le 1^{er} confinement, la Commune a voulu tester l'extinction complète de l'éclairage public dans les rues du village, entre 23h30 et 5h.

Les horaires ont été adaptés à l'occasion du déconfinement :

- ✓ extinction de 23h30 à 5h du lundi au vendredi
- ✓ extinction de 1h à 5h les samedis et dimanches.



PLANTATION DE HAIES

Afin de préserver la biodiversité dans les zones agricoles et lutter contre les ilots de chaleur en zone urbaine, planter des haies s'avère très efficace.

Différents sites ont été identifiés : les talus des ponts, les accotements du chemin de l'Altenberg, autour de la décharge Grundgrube...

Une convention avec l'association « Haies Vives d'Alsace » a été signée pendant l'été.



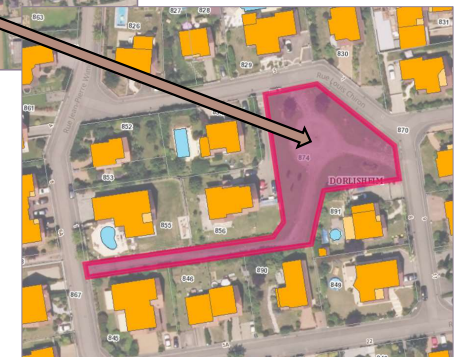


AUTRES DOSSIERS TRAITES PAR LA COMMISSION T2E

Création de jardins familiaux (5 parcelles « individuelles ») et d'un jardin partagé (6 familles sur une même parcelle).

Promotion de la fauche différenciée :
en 3 tiers en fonction des périodes de l'année, sans broyage.

Aménagement du square Chiron (1 535 m²)





TRAVAUX
-
SECURITE

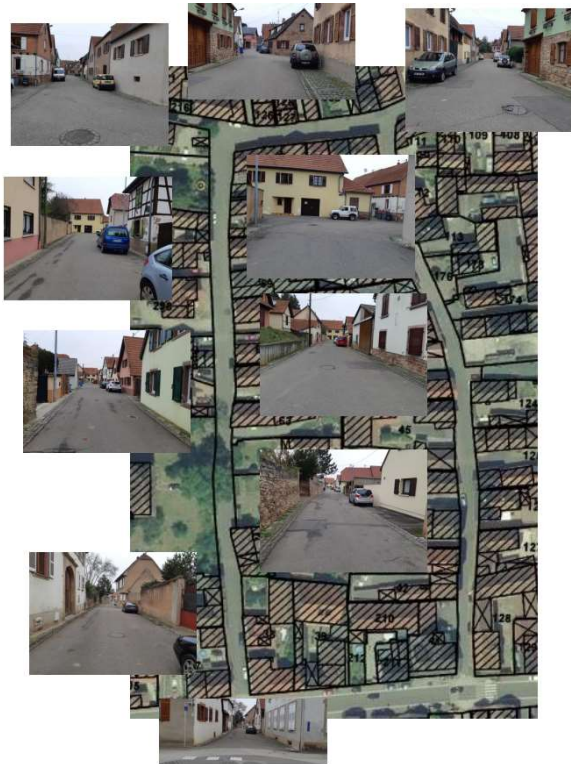




STATIONNEMENT DANS LE CENTRE ANCIEN

Le stationnement dans le centre ancien du village pose problème.

L'accès des secours et le passage des camions de collecte des déchets ne sont pas toujours garantis.



Une réunion de concertation avec les riverains sera organisée début 2022.

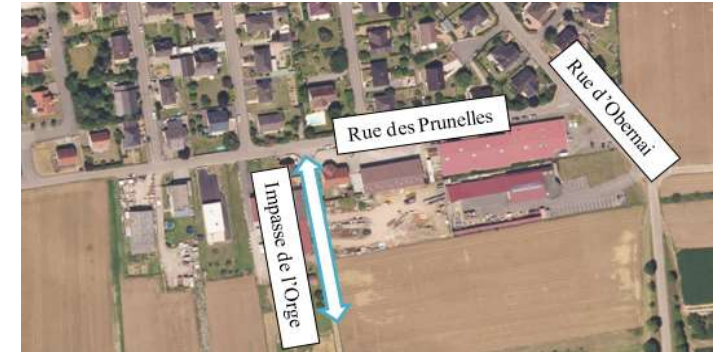
Objectif : organiser et optimiser le stationnement, sécuriser la circulation des piétons, des cyclistes et des véhicules.





IMPASSE DE L'ORGE

Une nouvelle rue, perpendiculaire à la rue des Prunelles.



Aménagement de la voirie :
gestion des eaux pluviales,
régularisation des emprises
foncières et pose d'enrobé.

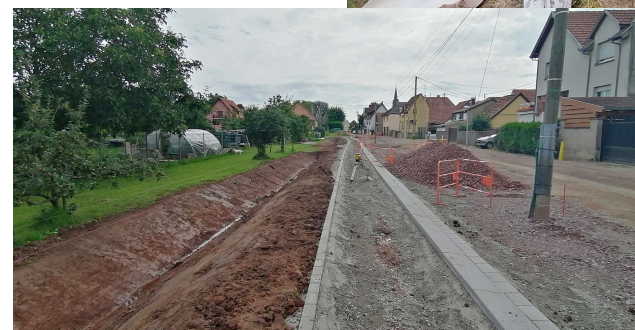
Un bureau d'études spécialisé dans la
gestion des eaux pluviales a été retenu.





RUE DES PRES

Les travaux, débutés en avril 2021, touchent à leur fin.



DEPENSES	MONTANT ESTIME HT
Lot 1 Réseaux secs - SOGECA SARL	145 859,00 €
Lot 2 Voirie - COLAS FRANCE	434 816,50 €
SOUS-TOTAL TRAVAUX	580 675,50 €
Acquisitions foncières	90 000,00 €
Participation pour les conteneurs enterrés (convention avec le Sélect'Om)	12 773,47 €
Participation à l'enfouissement des réseaux électriques (convention avec Strasbourg Electricité Réseaux)	85 411,98 €
SOUS-TOTAL FRAIS DIVERS	188 185,45 €
SOUS-TOTAL FRAIS D'ETUDES	84 873,00 €
COÛT TOTAL DE L'OPERATION HT	853 733,95 €

FINANCEMENT	MONTANT
Commune de Dorlisheim	390 568,37 €
Etat - Plan de relance DSIL part exceptionnelle	166 980,00 €
Collectivité européenne d'Alsace Fonds de soutien communal	100 000,00 €
Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig	67 009,00 €
Agence de l'eau Rhin-Meuse	20 000,00 €
Fonds de compensation de la TVA	109 176,58 €

Avec la participation de :

Financé par





VIDEOPROTECTION

Un système de vidéoprotection sera prochainement **mis en place**, pour assurer le « maillage » du territoire formé avec Molsheim et Mutzig.

Plusieurs caméras seront installées :

- Sur la voie publique : place du village, Faubourg des Vosges (avec lecture de plaques d'immatriculation) et au niveau du ponceau sur le Schiffbach.
- A l'extérieur des bâtiments publics : Espace Pluriel, Parc du Château et cour de la mairie.
- **A l'intérieur des bâtiments publics** : Club House de football.

Le dossier doit être finalisé sur le plan technique (avec l'arrivée de la fibre), pour être ensuite présenté à la Préfecture.



FETES
-
ASSOCIATIONS





JOURNEE DES CONSCRITS – 11/11/2021

JOURNÉE DES CONSCRITS
Jeudi 11 novembre 2021
à l'Espace Pluriel.



Organiser une « journée de rattrapage »
des deux années manquées en raison de la crise sanitaire.

Rassembler les classes 2002, 2003, 1982, 1983,
1962, 1963, 1942 et 1943.



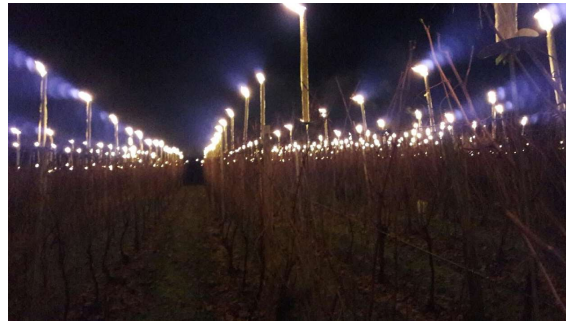
Ouverture pour les habitants du village à partir de 17h : soirée
tartes flambées



TELETHON 2021

1 000 flambeaux pour illuminer le vignoble
le samedi 4 décembre 2021.

Organisation sous la même forme qu'en
2016.



Unir nos forces pour une œuvre caritative
et rassembler les associations autour d'un projet commun.

Passer un moment convivial.



PROJECTIONS 2022

La Commission des fêtes travaille sur l'organisation des manifestations
« habituelles » en 2022 :

Le 13 juillet

Les conscrits

La fête de la Mirabelle

Et des nouveautés...





JUMELAGE AVEC OBERWEIER



Développer le lien entre les élèves des écoles et le pérenniser lorsque les jeunes sont au collège.



Engager de nouvelles perspectives pour rassembler les différentes classes d'âges.

Associer notre ville jumelle dans des réflexions communes (environnement, gestion des déchets...).



CCAS





LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Une équipe d'une douzaine de bénévoles, au service de la population.

Deux missions principales :

1. Action sociale

Secours d'urgence

Aide aux démarches

Plan Canicule



2. Actions en faveur des seniors

Rencontres régulières

Sorties

Organisation du Repas de Noël des aînés et du Déjeuner dansant



LES RENDEZ-VOUS DU CCAS



Après une longue interruption liée à la pandémie de COVID-19, les rencontres reprennent progressivement.

« *Vivement Dimanche* »

Le 1^{er} ou 2^{ème} dimanche du mois, au Château.



« *Café Kueche* »

Le 3^{ème} jeudi du mois

Le Déjeuner dansant

Le dimanche 23 janvier 2022



LA FÊTE DE NOËL DES PERSONNES ÂGÉES

La Fête de Noël 2020 n'a malheureusement pas pu être organisée.

L'invitation à un déjeuner-spectacle à KIRRWILLER est maintenue.
La sortie aura lieu au printemps 2022.



La Fête de Noël 2021 se tiendra *le dimanche 12 décembre 2021*
à l'Espace Pluriel.



ÉCOLES
-
JEUNES





MOBILITE DOUCE

La Commune souhaite favoriser les mobilités douces.

Un consultant, Jan KONOLD, réalise actuellement une étude sur les déplacements domicile / école.

Comment les enfants se rendent-ils à l'école ?

Par où passent-ils ?

Quels sont les endroits problématiques ?

L'objectif est d'élaborer des propositions concrètes d'action et d'aménagement.



Kit éclairage offert fin 2020

Abris vélos mis en place en juin 2021



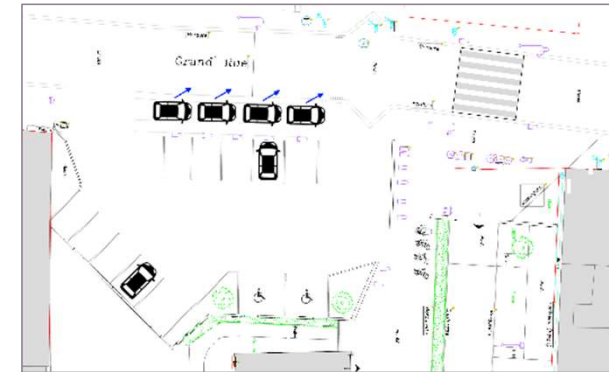


SECURITE AUX ABORDS DU GROUPE SCOLAIRE

La circulation et le stationnement aux abords du Groupe scolaire sont préoccupants.

Côté Grand Rue, un bureau d'études travaillera sur le réaménagement du parking : « dépose-minute », cheminement piétons, places de stationnement, plantations...

Côté rue des Remparts, les règles ont été rappelées préventivement – avant une phase plus répressive.



L'accessibilité au parking Chemin du Diebweg a été améliorée.





COMMUNICATION

-

ANIMATION





EVOLUTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Le nouveau Dorli Infos :

Chaque mois, dans votre boîte aux lettres !

Une nouvelle formule depuis janvier, en couleurs, au format A5, avec de nouvelles rubriques et davantage de contenu.

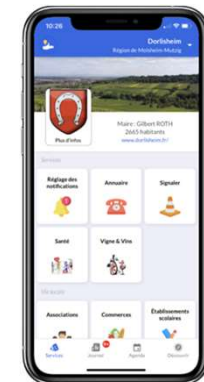
La page Facebook :

L'info en temps réel !

www.facebook.com/communededorlisheim

L'application IntraMuros :

La nouveauté, pour ne rien manquer grâce aux notifications.



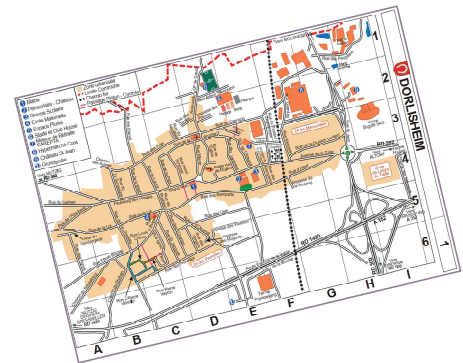


EVOLUTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION

D'autres projets sont à l'étude.

Panneaux d'affichage lumineux :

Emplacements à définir



Guide pratique :

Toutes les infos utiles et pratiques sur un seul support.

Pour les nouveaux arrivants, mais pas que...





MARCHE HEBDOMADAIRE

LE MARCHÉ DE DORLI'

Depuis le 10 juin 2021, un marché se tient tous les jeudis,
dans la rue des Remparts,
de 16h à 19h en hiver / 20h en été.



Une quinzaine de commerçants présents,
toutes les semaines !

Prochaines animations :
Halloween, le 28/10
Saint-Nicolas, le 09/12
Noël, le 23/12



LOCAUX COMMERCIAUX PLACE DU VILLAGE



Pour maintenir des commerces de proximité utiles à la population,

les 3 locaux commerciaux situés 34-38 Grand Rue ont été rachetés par la Commune au Foyer de la Basse Bruche, au mois d'août dernier.



Le magasin d'articles de pêche FARIO, la librairie L'Attrape Plume et l'ancienne épicerie sont concernés.

Le local FARIO cherche preneur (46m²).



Plusieurs porteurs de projets ont manifesté leur intérêt pour les 254m² de l'ancienne épicerie. De gros travaux de mise aux normes et de rénovation sont à prévoir.



LE CITOYEN ACTEUR



Redonner du sens aux moments de partage.



Réunions thématiques, journées citoyennes,

pour amener chaque habitant, génération à partager son avis,
à dialoguer, à prendre part à la vie de la commune.



CEREMONIE DES VŒUX

Plus de cérémonie de vœux dans un format « classique ».



Pour l'année 2022, tous les acteurs économiques locaux (commerçants, chefs d'entreprises, viticulteurs, artisans...) seront conviés à une soirée autour d'un thème précis et transverse, comme le développement durable par exemple.

Cette première soirée leur permettra de faire connaissance, d'échanger.

D'autres rencontres seront organisées au gré des sujets à travailler, avec des intervenants extérieurs lorsque cela s'avèrera pertinent.



CULTURE
-
PATRIMOINE





LA MISE EN VALEUR ET LA PROTECTION DU PATRIMOINE LOCAL

La commission Culture et Patrimoine a été créée au mois de mars 2021.

La Commune s'est engagée à mettre en valeur son patrimoine, étape par étape.

Un programme d'action a été établi pour les 5 prochaines années.

Chaque année, un projet spécifique sera mis en œuvre pour les Journées Européennes du Patrimoine de la mi-septembre.





LES PLAQUES DE RUE EN FRANÇAIS ET EN ALSACIEN

En 2021, nous avons installé 24 plaques de rue dans le vieux village en français et en alsacien.



Journées Européennes du Patrimoine des 18 et 19 septembre :
la visite guidée dans les rues, avec la découverte de bâtiments exceptionnels du vieux village, a été un franc succès avec plus de 120 participants.

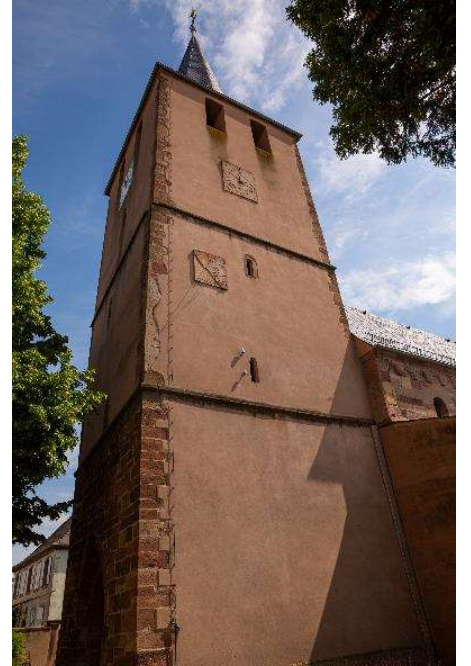


Merci à vous tous pour votre soutien.



LE PROJET 2022 : L'EGLISE ROMANE

Restauration des cadrans solaire et horaire de l'église romane

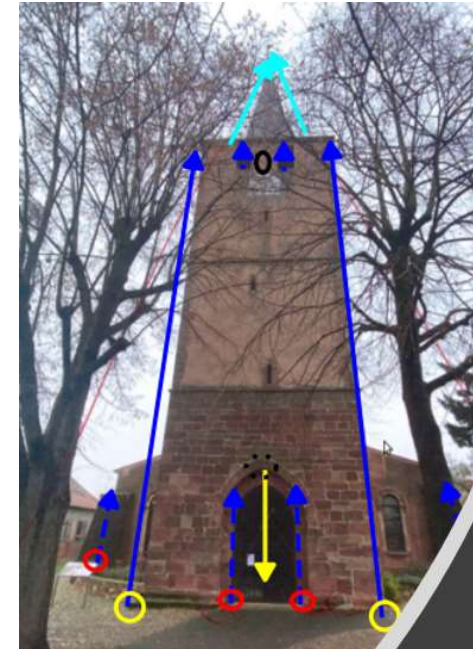




LE PROJET 2022 : L'EGLISE ROMANE

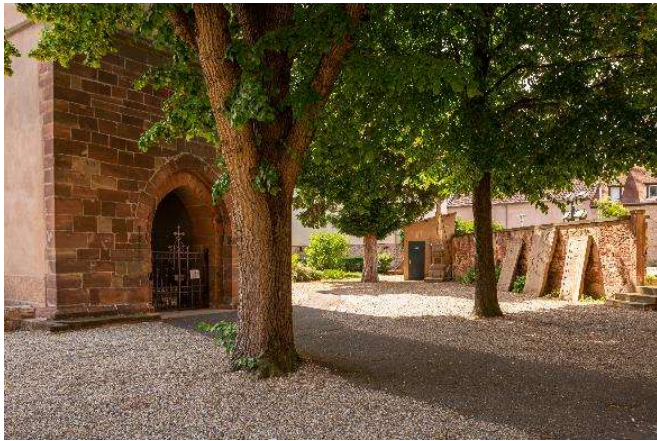
Illumination de l'église romane

Remplacement des 12 spots de 400W par de l'éclairage LED
(mise en valeur du monument historique par illumination)

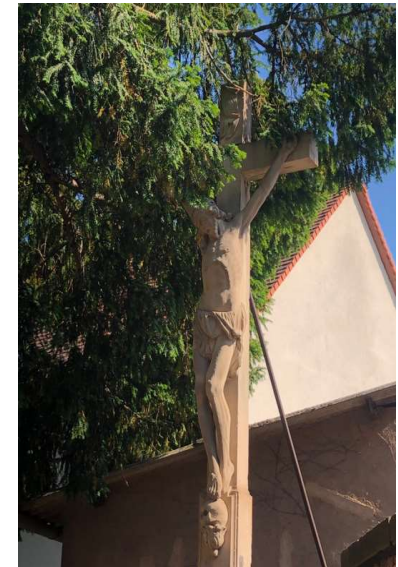




LE PROJET 2022 : L'EGLISE ROMANE



Restauration des dalles funéraires et de la croix





QUESTIONS
-
RÉPONSES





BONNE
SOIRÉE

